

Suivi des maladies chroniques



Le dispositif DALIA s'adresse à des patients atteints de maladie(s) chroniques(s) avec une reconnaissance ALD (Affection Longue Durée) dans le respect du parcours de soins.

Site de consultation : 4 chemin de Reille - 11 000 Carcassonne
Uniquement sur rendez-vous

1^{er} RDV

Une **Assistante Médicale** vous proposera un RDV pour constituer votre dossier administratif et préparer votre dossier médical.

Ensuite, un **médecin** et/ou une **Infirmière de Pratique Avancée** assureront une consultation pour compléter le dossier médical et définir ensemble un accompagnement du patient appelé Plan de Soins

Suivi de prise en charge

En fonction de votre pathologie, un cycle de rendez-vous vous sera proposé **alternant** rendez-vous de suivi **infirmier** – équipe permanente - et des consultations par un **médecin généraliste** – Equipe Flexible

A noter : le Dispositif DALIA ne répond pas aux demandes de soins urgents ou non liées à votre pathologie chronique.



L'entrée dans le dispositif DALIA est uniquement possible sur RDV. Les patients peuvent notamment être adressés par un médecin ou un professionnel de santé (Ex : pharmacien, Infirmier...).



Mail de contact : contact@dalia-car.fr